



RECUEIL

DES

ACTES

ADMINISTRATIFS

ANNEE 2010 - NUMERO SPECIAL N° 28 DU 26 OCTOBRE 2010

DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES**Arrêté préfectoral modifiant la délégation de signature à Monsieur Christian RATEL Directeur régional des Finances publiques de la région Nord - Pas-de-Calais et du département du Nord, en matière domaniale**

Par arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2010

Article 1^{er} - L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral du 1^{er} septembre 2010 portant délégation de signature à Monsieur Christian RATEL, directeur régional des Finances publiques de la région Nord/Pas-de-Calais et du département du Nord, dans la limite de ses attributions et compétences, pour les décisions, contrats, conclusions, mémoires et, d'une façon plus générale, pour tous les actes, y compris les actes de procédure, se rapportant aux questions, affaires ou matières suivantes, est complété comme suit :

A la liste des attributions reprises dans l'arrêté du 1^{er} septembre 2010, il est ajouté :

Numéro	Nature des attributions	Références
9	Toutes opérations se rapportant à la passation et à la signature des conventions d'utilisation avec le service ou l'établissement utilisateur.	Art. R. 128 14 du code du domaine de l'Etat.

Article 2 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture et Monsieur le directeur régional des Finances publiques de la région Nord - Pas-de-Calais et du département du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

N° Arrêté préfectoral portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Gilles ROCHE Administrateur général des Finances Publiques de 1^{ère} classe de la Région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord

Par arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2010

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles ROCHE, administrateur général des Finances publiques de 1^{ère} classe , à effet de :

- signer, dans la limite de ses attributions et compétences, tout document, acte, décision, contrat, conclusion, mémoire et, d'une façon plus générale, tous les actes se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant au fonctionnement ou à l'équipement de la direction régionale du Nord - Pas-de-Calais et du département du Nord.
- recevoir les crédits des programmes suivants :
 - n° 156 : " Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local "
 - n° 311 : " Gestion fiscale et financière de l'Etat et du secteur public local - expérimentation Chorus "
 - n° 218 : " Conduite et pilotage des politiques économique et financière "
 - n° 318 : " Conduite et pilotage des politiques économique et financière (hors Chorus) "
 - n° 309 : "Entretien des bâtiments de l'Etat"
 - n° 722 : " Contribution aux dépenses immobilières"
- procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les titres 2, 3 et 5 des programmes précités et, dans le cadre de la gestion de la cité administrative de Lille, sur le compte de commerce n°907 - " Opérations commerciales des domaines ".

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses.

Article 2 : Demeurent réservés à la signature du préfet du Nord :

- les ordres de réquisition du comptable public ;
- les décisions de passer outre aux refus de visas et aux avis défavorables de l'autorité chargée du contrôle financier en matière d'engagement des dépenses.

Article 3 - Monsieur Gilles ROCHE peut, en tant que de besoin et sous sa responsabilité, donner délégation de signature aux agents placés sous son autorité dans les conditions prévues par l'article 44 du décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004.

Article 4 - Monsieur le secrétaire général de la préfecture et Monsieur le directeur régional des Finances publiques de la région Nord - Pas-de-Calais et du département du Nord sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord.

TABLE DES MATIERES

DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Arrêté préfectoral modifiant la délégation de signature à Monsieur Christian RATEL Directeur régional des Finances publiques de la région Nord - Pas-de-Calais et du département du Nord, en matière domaniale.....	1
Arrêté préfectoral portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Monsieur Gilès ROCHE Administrateur général des Finances Publiques de 1 ^{ère} classe de la Région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord	1

**Document confectionné par le Bureau des affaires départementales et du suivi de l'action de l'Etat (DiPP)
et édité par l'imprimerie de la préfecture du Nord**

Directeur de la publication : Monsieur Salvador PÉREZ, secrétaire général de la préfecture du Nord